

Géographie et développement durable en classe de 5^{ème}.

Compte-rendu de la conférence de Gérard Granier, 12 novembre 2009.

Introduction :

Plan de la conférence.

- I) Qu'est-ce que le développement durable (DD) ?
- II) Géographie et éducation au DD
- III) Comment enseigner le nouveau programme de géographie de 5ème ?

Le terme de développement durable a fait une irruption massive et soudaine dans l'actualité. Trois hypothèses contribuent à expliquer le "succès" de la notion de développement durable.

- Epuisement du terme de développement lancé dans les années 50 (notamment initié dans la politique de Truman).
- Prise de conscience de ce qu'on appelle la "crise écologique" et du fait que la planète a des limites.
- Epuisement des autres modèles d'organisation et de gestion du monde (échec du communisme, crise du capitalisme).

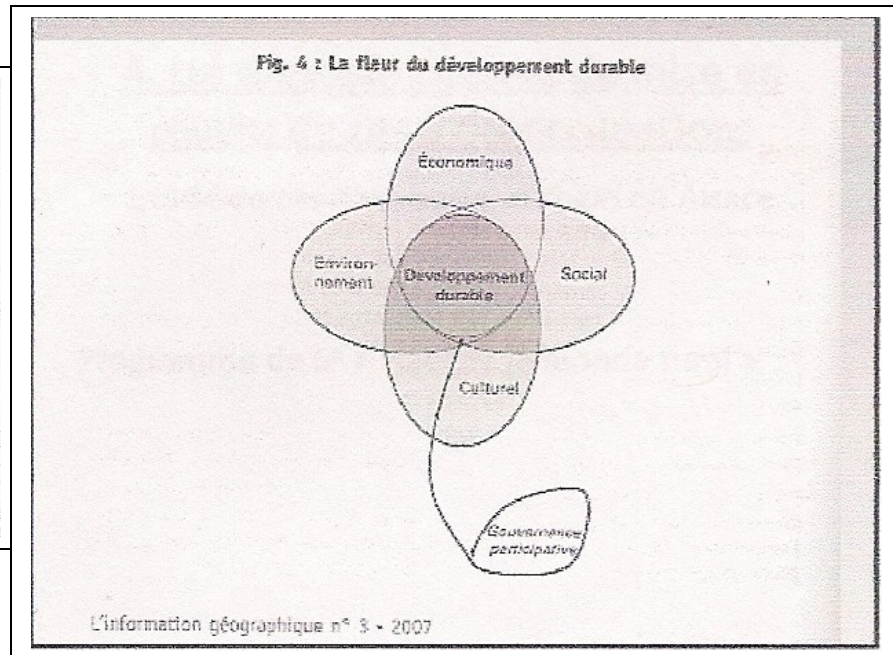
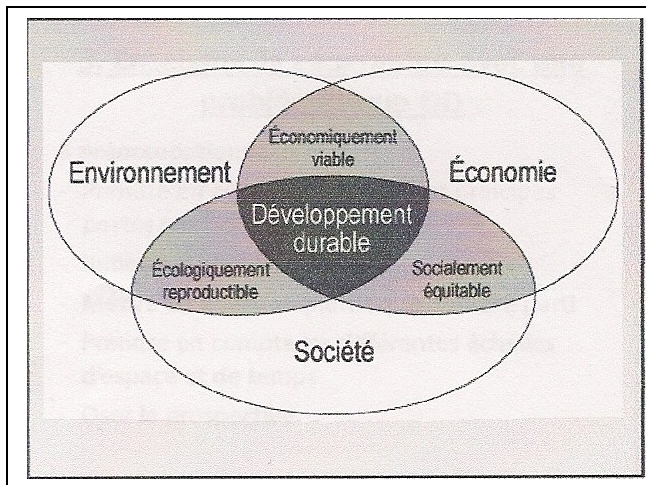
I) Qu'est-ce que le développement durable ?

1. Définition et historique.

- Le terme de développement durable est la traduction de l'anglais "sustainable development".
- D'après le BO de juillet 2004, le développement durable peut être défini comme :
« **Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs** » (selon les termes du rapport Brundtland de 1987, "Notre avenir à tous").
Ce qui signifie la nécessité pour les générations actuelles de transmettre un monde vivable, viable et reproductible (notion de solidarité inter-générationnelle).
- C'est en 1980 qu'est apparue pour la 1^{ère} fois cette expression, dans un rapport commun co-signé par un programme des Nations-Unies (le PNUE) pour l'environnement et des ONG (dont WWF, UICN ...). Ceci est donc révélateur de l'existence de deux types d'acteurs : **la gouvernance mondiale et de grandes ONG internationales**. C'est donc une origine diplomatique et non une origine liée à une pensée identifiée par des auteurs.
- Comment comprendre les termes de « développement » et de « durable » ?
 - **Développement** (terme lancé par Truman après la 2^{nde} guerre mondiale, en rapport avec le retard accumulé par les pays colonisés qui allaient devenir indépendants) = accroissement de toutes les formes de richesse permettant de satisfaire les besoins essentiels de tous les membres d'une société (voir la définition donnée par Sylvie Brunel, *Le développement durable*, Que sais-je, PUF, 3ème édition, 2009).
 - **Durable** = il faudrait plutôt parler de développement soutenable (sustainable) = modèle de développement que notre société peut soutenir.
 - **Peut-on associer développement et durabilité ?** Ici, il y a une querelle entre les auteurs, notamment à propos du sens qu'on donne au mot "développement". Pour Sylvie Brunel, la juxtaposition des deux mots, développement et durable, est un pléonasme (elle définit le développement comme un processus de long terme, auto-entretenu, endogène et cumulatif, d'accroissement de la richesse et de diversification des activités économiques, qui permet à un nombre croissant d'êtres humains de passer d'une situation de précarité à une situation de maîtrise de leur destin) ; pour d'autres, qui soutiennent des thèses écologiques, il s'agit d'un oxymore (deux mots de sens contraire).
Il faut sans doute retenir une définition consensuelle entre les thèses environmentalistes et les thèses productivistes.

2. Le développement durable, un projet global à plusieurs dimensions.

Trois dimensions à prendre en compte : environnementale, économique, sociale (+ dimension culturelle, voire éthique) + idée de gouvernance participative (selon Anne Jégou - « Les géographes français face au DD », *L'information géographique*, vol. 71, n°3, septembre 2007- qui propose une « fleur du DD », ci-dessous à droite, en lieu et place du schéma plus traditionnel, ci-dessous à gauche).



- **La dimension environnementale** : Elle prend en compte le risque de catastrophe par rapport à la planète.
 - Beaucoup assimilent "protection de l'environnement" et "DD", ce qu'il ne faut éviter absolument.
 - Le terme « environnement » est très polysémique. Pour les géographes, l'environnement c'est ce qui entoure l'homme, y compris ce qui est artificiel (on parle d'environnement urbain) ; on n'assimile donc pas "environnement" à "nature", d'autant que la nature n'est plus naturelle mais une création de l'homme. Par ailleurs, la nature n'est pas stable, donc vouloir la figer est absurde ; elle s'inscrit dans des cycles longs de changement.
 - Actuellement, il y a un débat entre ceux pour qui "protection" veut dire garder la nature en l'état et donc écarter l'homme (la « deep-ecology » : l'homme est néfaste) ; ceux pour qui conserver veut dire garder des écosystèmes en l'état sans écarter l'homme (la conservation implique l'idée d'un patrimoine à transmettre) ; ceux qui prônent une attitude de gestion raisonnée avec le souci du renouvellement de la ressource. On voit ici le débat entre les protecteurs et les aménageurs.
- **La dimension économique** : C'est le débat sur la notion même de développement.
 - Il faut réfléchir à la manière de produire et de consommer autrement, ce qui concerne les entreprises mais aussi chacun d'entre nous.
 - On voit émerger la notion de "**croissance verte**" ; le développement durable devient alors un moteur de la croissance.

Exemples :

- L'intégration des nuisances environnementales dans le prix du produit (les éco-taxes).
- Les nouvelles normes de construction.

Ce modèle de croissance est défini par F. Mancebo comme une durabilité faible. D'autres, comme S. Latouche, prônent une durabilité forte basée sur la décroissance. Il existe des positions intermédiaires comme celle de N. Hulot qui évoque « la sobriété bienheureuse ».

- **La dimension sociale** : Il faut tendre vers un DD socialement durable dans le cadre duquel on partage équitablement les richesses ; on lutte contre les inégalités, contre la pauvreté, pour une solidarité entre nations et générations. C'est l'exemple du commerce équitable. Cette dimension sociale est à rapprocher des objectifs du millénaire pour le développement : 8 objectifs définis pour l'échéance 2015 afin de permettre un mieux-être dans les pays du Sud.
- **Conclusion** : Le DD n'est pas un concept scientifique, ni un modèle de développement. C'est plutôt un cadre de références à toutes les échelles, notamment l'échelle locale et l'échelle mondiale.
 - A l'échelle locale, on peut étudier les Agendas 21 (programmes d'actions envisagées pour le XXI^e siècle, suite au Sommet de la terre à Rio) établis par les collectivités locales et, de plus en plus aujourd'hui, par des entreprises privées ou des établissements scolaires (E3D, cf circulaire de mars 2007 – BO n°14 du 5 avril 2007 – qui définit et encourage le développement des démarches globales d'éducation au développement durable dans les établissements et les écoles).
 - A l'échelle mondiale, les principes du DD guident les tentatives de gouvernance mondiale (ex : lutte contre le réchauffement climatique).

Le DD ne doit pas être un cadre d'actions consensuelles. Il doit pouvoir donner lieu à des discussions et des débats, dans une éducation à la complexité et aux choix. C'est une opportunité pour trouver des nouveaux moteurs de développement.

II) Géographie et éducation au développement durable.

1. Quelques rappels institutionnels sur la place du développement durable

- Depuis 2005, la charte de l'environnement a été intégrée dans le bloc constitutionnel, l'article 8 de la charte affirme la place centrale de l'éducation dans la réalisation des objectifs :

« l'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte »
- La mise en place de l'éducation au développement durable s'inscrit en France dans une stratégie nationale du développement durable (SNDD) dans le cadre d'une délégation ministérielle.
- La rénovation des programmes contribue à affirmer cette politique volontariste non seulement à l'intérieur des disciplines mais aussi par la transdisciplinarité, la mise en place de temps forts, de classes DD, d'actions éducatives à l'échelle des établissements...

2. La géographie au cœur de l'éducation au développement durable

- Entre toutes les disciplines scolaires, la géographie peut apparaître comme la mieux placée pour l'éducation au développement durable (avec la particularité d'une implication forte des géophysiciens dans cette question). Pour autant, il ne s'agit pas d'envisager un monopole : d'une part, le développement durable n'est pas une discipline scientifique (pas d'enseignement universitaire spécifique) ; d'autre part, l'intervention de plusieurs disciplines sont nécessaires pour explorer les différents champs d'investigation. (cf. Y. Veyret, *Le développement durable, approches plurielles*).

3. Que veut dire une problématique de développement durable en géographie ?

Il ne s'agit pas d'effectuer une « révolution », mais plutôt d'apporter une inflexion dans les pratiques autour de cinq préoccupations :

- Prendre en compte des **valeurs et des principes portés par le développement durable**.
 - Développer la solidarité intra et intergénérationnelle.
 - Associer les citoyens (la gouvernance participative / la démocratie)
 - Evoquer la responsabilité des acteurs (citoyen, entreprise, collectivités)

- Intégrer le principe de précaution face aux risques climatiques, alimentaires, pandémiques... (cf. thème de la sécurité alimentaire en 5^e)

↳ C'est le développement d'une sorte de géographie citoyenne dont certains thèmes peuvent être communs à l'éducation civique.

➤ **Initier à la complexité : l'éducation au DD est une éducation systémique.**

Il faut mettre en question et non prendre parti. Le développement durable n'est pas une science exacte et on touche aussi au domaine des incertitudes : il existe souvent plusieurs solutions à une question donnée. Il s'agit donc de développer l'esprit critique et l'acceptation du doute scientifique. Cela écarte aussi l'esprit de militantisme.

➤ **Prendre en compte les différentes échelles de temps et d'espace**

La devise du développement durable pourrait être « penser global, agir local ».

Il s'agit donc de réfléchir par emboîtement d'échelles, en faisant apparaître l'interdépendance des faits et de travailler à différentes échelles de temps (cf. l'importance des études de cas).

➤ **Oser la prospective**

- Il s'agit aussi d'envisager l'avenir (perspectives à 20, 50, 100 ans) pour poser les questions : quelle population, quelle agriculture... ?
- La démarche prospective permet de réfléchir aujourd'hui pour préparer demain. Ce n'est donc pas dire l'avenir. Cela repose sur la pluralité des scénarios plus ou moins optimistes selon les logiques adoptées (libérale, volontariste...).
- C'est aussi envisager les enjeux de demain mais sans faire de catastrophisme.

III) **LE DEVELOPPEMENT DURABLE : COMMENT L'ENSEIGNER DANS LE PROGRAMME DE 5^{ème} ?**

➤ Remarque préliminaire.

Dans le programme, on trouve le mot développement à cinq reprises sans le mot durable. Est-ce délibéré ? C'est le reflet de deux parties qui cohabitent dans ce programme, l'une centrée sur l'Homme et les inégalités entre sociétés et l'autre plutôt orientée sur les ressources non renouvelables. En tous les cas, un enseignement au développement et un enseignement du développement durable sont deux choses liées.

➤ Le programme se divise en 3 parties :

- La 1^{ère} : croissance et développement ; l'idée étant d'appréhender le concept avec des études de cas.
- La 2^{ème} : des sociétés inégalement développées devant la santé, l'alphabétisation, la pauvreté dans le monde, les risques.

Sur ces quatre thèmes, les deux derniers thèmes peuvent se combiner avec l'éducation civique.

Exemple : la protection contre les risques pour le thème «les risques» et dans le thème «action solidaire», on peut traiter la lutte contre la pauvreté. Concrètement, cela permet d'avoir une trentaine d'heures pour la géographie et les questions d'éducation civique. En effet, pour les sept questions de géographie (sur les onze proposées car il y a des choix à faire) associées aux heures d'éducation civique, on peut ainsi compter trois à quatre heures, sans compter l'évaluation.

- La 3^{ème} : des hommes et des ressources
 - les ressources alimentaires
 - l'accès à l'eau
 - l'atmosphère
 - l'énergie
 - les océans

➤ Chaque question du programme doit être traitée en tenant compte des connaissances, démarches et capacités indiquées.

C'est l'étude de cas qui devient prépondérante : neuf questions sur onze ont une entrée qui est une étude de cas.

Attention : un exemple n'est pas une étude de cas. En effet, un exemple équivaut à un document, une étude de cas à un corpus de documents. L'étude de cas peut représenter les 2/3 du temps et 1/3 pour la mise en perspective.

Parfois, l'étude de cas est trop précise pour être une fin en soi. Ex: le thème de l'énergie. L'étude de cas est «hydrocarbures en Russie et au Moyen-Orient». On ne peut pas faire l'économie de planisphères montrant qui sont les producteurs et qui sont les consommateurs.

Stéphane Chauvin. Marie-Dominique Lemonnier. Sophie Minoc. Eric Ratzel.